

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 29 novembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le CINQ DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Jean-Jacques MONPEYSSEN

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2024-12-119 / DENOMINATION DE L'ESPACE SPORTIF « JEAN-CLAUDE MÉTRAL »

RAPPORTEUR : M. le Maire

M. Jean-Claude MÉTRAL qui fut Conseiller Municipal de la Ville de NYONS, puis Adjoint aux Sports et aux Associations durant trois mandats sous la municipalité de M. Pierre COMBES nous a quitté cette année. Très investi dans sa mission, il a toujours beaucoup fait pour la jeunesse et la promotion du sport.

En hommage, il est proposé de lui dédier l'espace sportif ouvert du Skate Parc et du City Stade, situé en bordure de la Promenade de la Digue.

La famille a été consultée et a donné son accord.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** la dénomination « Espace Sportif Jean-Claude MÉTRAL » à l'équipement sportif ouvert du Skate Parc et du City Stade,

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



PC